

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 16 juin 1977

La séance est ouverte à 11 heures.

[Français]

### LA SANCTION ROYALE

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été reçue:

Résidence du Gouverneur général,  
Ottawa

le 16 juin 1977

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Jean Beetz, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 16 juin, à 5 h 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer,  
monsieur le président,  
l'assurance de ma haute considération.  
Le directeur administratif auprès  
du Gouverneur général,  
Edmond Joly de Lotbinière.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

#### LOI DE 1976 MODIFIANT LE DROIT LÉGISLATIF (CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE)

MESURE PRÉVOYANT CERTAINES MODIFICATIONS À LA LOI SUR  
LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ POUR FACILITER LA  
CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 14 juin, de la motion de M. Marchand (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce): Que le bill C-23, tendant à faciliter la conversion au système métrique, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté, et de l'amendement de M. Mazankowski.

● (1110)

**M. Doug Neil (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir ajouter quelques observations à celles que je faisais l'autre soir et que le temps ne m'a pas permis de terminer. Bien franchement, je ne sais plus combien de fois j'ai pris la parole au sujet du bill à ses différentes étapes. Je suis fort déçu que le gouvernement n'ait pas écouté ceux que touche directement le bill sur le système métrique. Ces gens-là ont exprimé leurs opinions et le ministre sait très bien ce que pensent les agriculteurs de l'Ouest.

Inutile de consigner au compte rendu les lettres que j'ai reçues à propos du bill, car il me faudrait une bonne partie de la journée. Comme je l'ai déjà dit, de toutes les lettres qui m'ont été adressées, une seule, je crois, approuve la conversion au système métrique, et là encore, à certaines conditions. Je le répète, le ministre sait ce que veulent ces gens, car non

seulement les lettres qu'il a reçues mais les journaux de l'Ouest en témoignent. Je suis sûr que lui ou les membres de son personnel ont lu ces journaux et qu'il sait que depuis quelques mois la page consacrée à l'opinion du lecteur est pleine de lettres qui, pour la plupart, s'opposent au système métrique.

Comme d'habitude, le gouvernement a adopté une attitude arrogante et despotique envers ceux qui sont directement concernées par cette mesure législative. Le gouvernement semble vouloir dire qu'il sait ce qui est mieux pour eux. Je croyais que nous vivions dans un pays démocratique et que j'étais venu à Ottawa pour exprimer l'opinion de mes commettants, et que les ministériels en feraient autant au nom de leurs commettants. Je croyais qu'ils allaient représenter l'opinion non seulement de leurs commettants, mais des Canadiens en général. Toutefois, je vois que je me suis trompé.

Passant en revue les réalisations du gouvernement, monsieur l'Orateur, je me souviens du bill sur la peine capitale qui fut adopté à la Chambre, même si, en fait, 80 ou 85 p. 100, et peut-être davantage, des Canadiens s'opposaient à l'abolition de la peine capitale. Je me souviens également du bill sur le contrôle des armes à feu qui a finalement été laissé de côté, parce que l'opposition officielle avait pris position et engagé un long débat.

Le bill sur le système métrique est un bill de fonctionnaires; c'est une mesure législative de bureaucrates. Le ministre et ses collègues du cabinet de même que les députés ministériels sont prêts à écouter les fonctionnaires et non pas les instances des personnes visées par ce bill. Je me souviens, lorsque je siégeais au sein d'un comité chargé de l'étude de ce bill, avoir écouté les témoignages de certains fonctionnaires qui avaient participé à l'élaboration de ce bill. Ils ont adopté une certaine attitude, non pas de belligérance, mais ils laissaient entendre que ceux qui s'opposaient au bill étaient des imbéciles. Je me souviens, lorsque le député de Halton-Wentworth (M. Kempling) a clos la séance un soir, il a prononcé toute une dissertation sur ce qu'il pensait de l'attitude des fonctionnaires en cause, et il a dit en toute franchise: «Si j'étais le directeur d'une société privée, je vous mettrais tous à la porte».

A l'étape de l'étude en comité et à l'étape du rapport, nous avons offert au gouvernement la possibilité, par le biais d'amendements, de modifier le bill de façon à le rendre acceptable aux Canadiens de l'Ouest. Si je dis «aux Canadiens de l'Ouest», c'est qu'ils sont directement touchés, même si les effets du bill vont éventuellement se faire sentir d'un bout à l'autre du pays, à mesure que les changements seront apportés au système d'arpentage. Je crains fort que nous n'aboutissions à une situation où, au lieu d'avoir une seule unité d'arpentage, nous en aurons trois, soit l'acre, l'hectare et l'arpent. Un jour ou l'autre, les Canadiens des autres régions, qui ne sont pas actuellement touchés par le bill, vont commencer à en ressentir les effets.